Bulletin municipal de
47
MOIRAX
mars avril 2026
Trimestriel n°95


Le premier chantier jeunes du nouveau mandat


Le printemps au pied de Notre-Dame de Moirax


Frédérique DURAND élue Maire de Moirax


Le grand chantier de la traversée du bourg

Travaux du bourg



Les travaux remodèlent la traversée du bourg

p 6 et 7

Dossier du trimestre



Une équipe municipale renouvelée pour le mandat 2026-2032

p 14 et 15

Associations

Un nouveau président pour le club des deux moulins !

p 21

Le mot du Maire

Au sommaire

Page 2 Le mot du Maire
Page 3 Etat-civil
Pages 4 à 5 Compte rendu du conseil municipal
Pages 6 à 7 La municipalité dans l'action
Page 8 Comptes-rendus
Pages 9 à 11 La municipalité dans l'action
Pages 12 Chronique clunisienne.
Pages 13 La municipalité dans l'action
Page 14 à 15 Elections municipales
Pages 16 à 17 La municipalité dans l'action
Pages 18 à 19 Tranches de vie moiracaise
Pages 20 à 23 La vie des Associations
Page 24 Agenda

Mairie

Pour nous contacter

mairie@moirax.fr
Téléphone mairie : 05.53.87.03.69

Les horaires :

Lundi : 8 h30 à 12 h30
Mardi : 8 h30 à 12 h30
Mercredi : 8 h30 à 12 h30
Jeudi : 8h30 à 12h30
Vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 18h

Agence postale

Idem Mairie



Chères Moiracaises, chers Moiracais,

À l'issue des élections municipales, vous avez choisi d'accorder votre confiance à notre liste pour conduire l'avenir de notre commune. Ainsi, c'est avec une grande fierté mais aussi avec une profonde humilité, que je m'adresse à vous aujourd'hui à l'occasion de ce premier bulletin municipal du mandat, mon premier en tant que Maire de Moirax.

Je veux d'abord vous remercier chaleureusement pour les échanges que nous avons eus pendant la campagne électorale et votre soutien lors de l'élection du 15 mars dernier en nous accordant près de 83% des voix. Je tiens à vous remercier pour votre mobilisation et pour votre engagement dans ce moment essentiel de la vie démocratique. Bien qu'aucune autre liste ne se soit présentée, cela montre l'intérêt que vous portez à la vie de notre belle commune, votre participation est le signe d'une commune vivante, attachée à ses valeurs et à son avenir.

Je veux ensuite remercier mon équipe qui, dès le départ, s'est engagée à mes côtés avec enthousiasme et sérieux. Avec cette nouvelle équipe municipale, alliant expérience et renouveau, nous sommes heureux et honorés de nous engager pour ce nouveau mandat. Ainsi, dès le lendemain du conseil municipal d'installation, nous nous sommes mis au travail, pleinement mobilisés pour répondre aux attentes du quotidien : suivi des travaux de la traversée du bourg, de l'entrée du cimetière, de la maison rue Maubec, de la rénovation du transept sud de l'église, de la toiture des bâtiments du Prieuré et de la Cigale…
Ces actions des premières semaines donnent le ton de notre mandat qui sera guidé par la volonté d'agir avec responsabilité, proximité et transparence, au service de l'intérêt général. Nous sommes conscients des enjeux qui nous attendent et nous nous engageons à poursuivre avec vous, habitants et associations, dans un esprit de dialogue, d'écoute mais aussi de participation, le développement harmonieux de Moirax tout en préservant son identité, son cadre de vie ainsi que ses valeurs de partage et de solidarité.

Pour finir, ce mandat s'ouvre pour moi avec une émotion particulière. Première femme élue de notre commune, je tiens à rendre hommage à un homme, en la personne d'Henri TANDONNET, Maire pendant quarante-trois ans, ainsi qu'à l'ensemble des ancien(ne)s élu(e)s pour leur investissement au fil de toutes ces années. Merci à eux de nous avoir fait confiance et de nous avoir guidé sur leurs traces. Nous poursuivrons cette action avec respect, détermination et un profond attachement à notre commune.

Ensemble, continuons à faire vivre Moirax avec dynamisme et confiance.

Bien chaleureusement.

Frédérique DURAND Maire de Moirax

État civil : 15 décembre – 15 mars

Naissances

Gabriel, Antoine, Roméo PEREIRA le 28 janvier 2026 à Agen
Rose CANOURGUES le 07 mars 2026 à Agen.

Décès

Jacqueline, Hermine GALVANI épouse MAGOT née le 05 décembre 1952 décédée le 2 février 2026.
Guy DARRIEUTORT né le 24 décembre 1934 décédé le 04 mars 2026.

Mariages

Romain REYNIER et Louisiane GROLLEAU mariés le 14 février 2026 à Moirax
Thomas BOUYSSONNIE et Laure, Anne, Charlotte O'KELLY mariés le 14 février 2026 à Moirax.

La municipalité dans l'action

Conseil Municipal des enfants

Le mercredi 11 mars a eu lieu **le dernier conseil municipal des enfants, avant les élections municipales.**
En raison d'une réunion se tenant dans la salle du Conseil à laquelle assistait Frédérique DURAND, Catherine TENCHENI a de ce fait initié les enfants à l'accueil du secrétariat de mairie.
Après cet intermède, le Conseil des enfants a pu avoir lieu dans la salle du Conseil.
Avoir signé le P.V. de la séance précédente, les débats ont porté sur le rôle du secrétariat de mairie et les élections municipales (organisation du scrutin, candidatures).
Après ces échanges enthousiastes des enfants, les deux adjointes en charge du Conseil municipal des enfants, leur avait réservé une surprise : elles leur ont offert un bon repas à la Cigale. Les enfants étaient ravis de ce moment.


Le conseil des enfants réuni à la Mairie

Mikael PARISOT, stagiaire aux espaces verts



Du 30 mars au 10 avril **le service technique a accueilli un stagiaire Mikael PARIZOT.**
Il venait découvrir le métier d'agent des espaces verts . Sous la responsabilité de Patrick DUCOMMUN et Stéphane SIG. il a pu découvrir, dans ce stage d'immersion, les multiples facettes des tâches d'un employé communal , lesquelles ne se limitent pas à tondre ou tailler des haies. Dans les petites communes, il faut être polyvalent.
Son séjour à Moirax a été probant, Mikael sort conforté dans son choix de travailler dans les espaces verts.

Municipalité dans l'action

Compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2025



Si vous souhaitez plus de détails sur les délibérations, rendez vous sur le site www.moirax.com

1. Décisions du Maire – 3° trimestre 2025 - Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises au cours du trimestre écoulé.

2. Finances locales – Convention de maîtrise d'ouvrage transférée avec le Département de Lot-et-Garonne pour les travaux d'aménagement de la traversée du bourg Tranche 1 (sections 1 et 2) - Le conseil municipal a décidé d'engager des travaux pour aménager la traversée du bourg (RD 268) du cimetière au carrefour de la route de Trotte-Lapin. Ces travaux sont répartis en quatre sections et la première tranche, comprenant les deux premières sections, bénéficie de subventions. Le démarrage est prévu pour début 2026, après la confirmation des marchés. Un montant estimatif de 351 000 € TTC a été déterminé pour les travaux à la charge du Département, avec un acompte de 150 000 € à verser cette année. Le Conseil Municipal a approuvé la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le Département pour l'aménagement de cette traversée.

3. Finances locales – Convention de mandat avec l'Agglomération d'Agen pour les travaux d'aménagement de la traversée du bourg - Tranche 1 (sections 1 et 2) - Avant le démarrage de cette tranche, il est important de déterminer avec l'Agglomération d'Agen, également maître d'ouvrage pour le réseau d'eaux pluviales, les modalités d'organisation de la maîtrise d'ouvrage et les montants des différentes prestations. Le montant de ces travaux est estimé à 34 110 € TTC. Un fonds de concours de 50 % du montant HT des travaux devra être versé à la commune, soit un montant prévisionnel de 14 212,50 €. Après lecture de la convention et délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de l'approuver.

4. Finances locales – Demande de subvention au titre du FST pour la rénovation du logement MAUBEC - L'objectif est de remettre le logement à la location dans de bonnes conditions de confort mais également de sécurité et de maîtrise des dépenses énergétiques. Ce travail d'évaluation a été mené dans le plus strict respect des règles de la commande publique, en consultant a minima trois entreprises pour chaque lot identifié. Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 35 719.02 € HT. Compte tenu du droit à tirage restant à la commune au titre du FST, il est proposé de demander à l'Agglomération d'Agen une subvention de 50 % de ces travaux soit une subvention de : 17 859.51 €. Vote pour à l'unanimité.

5. Finances locales – Demande de participation à Marmont-Pachas pour les frais de fonctionnement de l'école au titre de l'année 2024-25 - Vote à l'unanimité pour demander une participation à Marmont-Pachas, au titre des frais de fonctionnement de l'école de Moirax, au regard du nombre d'enfants marmont-pachacais ayant fréquenté l'établissement moiracais, et ce avec une année de décalage (année scolaire 2024-25), 3 enfants soit un montant total de 2642 €.

6. Décision modificative n°1 – du Budget Prévisionnel 2025 pour pouvoir régler le fonds de concours à l'Agglomération d'Agen pour les travaux sur le réseau d'eaux pluviales dans la rue Curet, intégrer l'avance du Département au titre de la maîtrise d'ouvrage transférée pour les travaux de la traversée du bourg, abonder le chapitre 12 en raison du dépassement des crédits à l'article 6413 (personnel non titulaire) et réimputer les dépenses d'honoraires de la MAM au 203 (frais d'études). Vote pour à l'unanimité.

7. Délibération cadre FCTVA - Cette délibération a pour but de permettre à la collectivité de récupérer la TVA des « petites dépenses » d'investissement (dont le montant est compris entre 200€ et 500€) par le biais du FCTVA (fonds de compensation de la TVA). Rappel du taux en vigueur : 16.4 %. Vote à l'unanimité pour.

8. Finances locales – Révision du tarif du gîte d'étape- A la suite de la fusion des régies des différentes salles et de la création correspondante du compte Dépôt Fonds Trésor DFT la commune devait s'acquitter de la taxe de séjour au titre des nuitées facturées aux pèlerins et autres marcheurs pour l'hébergement au gîte d'étape. Le montant de la taxe de séjour est fixé et encaissé par l'Agglomération d'Agen au titre de sa compétence « Tourisme ». Il est de 1.01 € par nuitée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de réviser le tarif de location du gite d'étapes et de le fixer 12 €.

9. Urbanisme – Rétrocession de la voirie du lotissement les terrasses du Prieuré – Les 19 lots constructibles s'étant à présent quasiment tous vendus et construits, les colotis ont souhaité rétrocéder les équipements communs à la commune pour ce qui est de la voirie, des espaces verts et du bassin d'écrêtement des eaux pluviales et à l'Agglomération d'Agen pour ce qui est des réseaux. Vote pour à l'unanimité.

10. Finances locales – Assujettissement temporaire des travaux de la MAM à la TVA – Il convient de prendre une délibération spécifique afin de pouvoir bénéficier du FCTVA sur cette opération d'investissement dont les dépenses se retrouvent inéligibles au fonds en raison des règles comptables et budgétaires. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de suivre la procédure.

11. Renouvellement de la convention de mise à disposition du logiciel « atelier fiscal » avec l'Agglomération – Vote pour à l'unanimité pour bénéficier de la mise à disposition du logiciel.

12. Patrimoine foncier – Portage foncier avec l'EPFL Agen Garonne pour l'acquisition des terrains de l'indivision Van Canneyt – Secteur salle des fêtes – En vue de la création d'un parking supplémentaire à la salle des fêtes, de la réalisation d'un cheminement piéton pour relier le bourg de Moirax et enfin en vue de la création d'un éventuel bâtiment pour le service technique en cas de redéploiement, l'acquisition de ces terrains apparaît nécessaire. Vote à l'unanimité pour.

13. Approbation de la procédure des biens vacants et sans maître - Environ quarante parcelles sur le territoire communal sont vacantes, en raison de décès sans héritiers connus ou de successions ouvertes depuis plus de 30 ans. Il est proposé de lancer une procédure d'acquisition pour ces biens vacants, déjà mise en œuvre avec succès par la commune il y a 19 ans, tout en rappelant la nécessité de procéder avec prudence en raison des droits potentiels des propriétaires ou héritiers. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le lancement de cette procédure.

14. Cession de parcelles des consorts DALL'AGNOL à la commune - En 2020, plusieurs parcelles ont été divisées par les consorts DALL'AGNOL le long de la route de Massé pour permettre l'élargissement de la voie et assurer un croisement plus sûr des véhicules. Il est proposé d'accepter la cession de ces parcelles à la commune de Moirax pour un euro symbolique. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette proposition.

15. Mutation de la licence 4 à la SARL Auberge Le Prieuré - Madame TOURSEL a sollicité la mairie pour la mutation de la licence 4 au profit de la SARL « Auberge le Prieuré », dont la demande a été enregistrée par le service « Débits de boisson » de la sous-préfecture de Lot-et-Garonne. Il est donc nécessaire de régulariser la situation en acceptant la location de la licence 4 à la SARL « L'Auberge du Prieuré » à la place d'Agathe TOURSEL. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la mise à disposition à titre onéreux de la licence 4 au profit de la SARL.

16. Ressources humaines – Adhésion à la convention « retraite CNRACL » proposée par le CdG 47 - Il est proposé d'approuver la convention d'adhésion « retraite CNRACL » du Centre de Gestion de la Fonction Publique de Lot-et-Garonne, qui, pour un coût annuel de 400 €, assurera l'accompagnement dans l'instruction des dossiers de retraite et l'information des agents sur ce sujet complexe, pour une durée de 3 ans (2026, 2027 et 2028). Vote pour à l'unanimité.

17. Environnement – Renouvellement Charte Natura 2000 – bords de Garonne - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver et d'adhérer à la charte Natura 2000 pour les parcelles communales dernièrement rétrocédées à la commune par l'Agglo d'Agen, et de renouveler l'engagement de la commune pour les anciennes parcelles de bord de Garonne acquises auprès de la SCI la Californie.

18. Environnement – Avis sur la demande d'autorisation pour l'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration de l'Agropole - Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de donner un avis favorable à la demande.

19. Modification des statuts de TE 47 - Le Conseil Municipal approuve la modification proposée des statuts à l'unanimité.

20. Rapport d'activités 2024 de Territoire d'Energies Lot-et-Garonne - Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité de l'année 2024 de TE47 à l'unanimité.

21. Désignation de référents dans le cadre de la réforme de l'apostille et de la légalisation des actes publics - La loi du 23 mars 2019 a transféré au notariat la délivrance de l'apostille et de la légalisation des actes publics. Ces procédures, désormais dématérialisées, facilitent l'authentification de documents pour les personnes et entreprises à l'étranger. La réforme de l'apostille et de la légalisation est en vigueur respectivement depuis le 1er mai et le 1er septembre 2025. Le Conseil supérieur du notariat gérera une base de données des signatures, incluant celles des officiers d'état civil. Pour cette mise en œuvre, les communes doivent désigner des référents et transmettre leurs coordonnées au Conseil supérieur du notariat depuis le 15 mars 2025 ; Madame Frédérique DURAND a été désignée référente à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Municipalité dans l'action

Le chantier de la traversée du bourg avance bien

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la traversée du bourg de Moirax ont débuté le 26 janvier dernier.


Enlèvement des arbres creux

Les quatre vieux tilleuls fatigués et aux troncs creux ont dû être abattus par l'entreprise d'élagage SOUBIRON. Sur cette section, s'il ne subsiste qu'un vénérable tilleul, un autre plus jeune et un vieux


Aménagement du secteur de stationnement public

marronnier, mais que l'on se rassure, **il est prévu de replanter dix arbres** d'essences variées en novembre prochain.
Le coût de ces travaux d'ampleur s'élève à 582 580.16€ HT et ont été subventionnés à près de 80%. Ils contribueront à la mise en valeur du village avec l'aménagement du « tour de ville ». Les objectifs


Pose de l'enduit de protection


Nouveau muret au niveau du futur passage piéton

principaux sont de sécuriser les accès, les déplacements piétons, de réorganiser les stationnements, d'aménager le « tour de ville » de manière qualitative, de mettre en valeur les deux entrées de bourg et à terme (seconde tranche) de relier le centre historique aux équipements sportifs et de loisirs.
La Mairie de Moirax assure la maîtrise d'ouvrage, assistée pour la partie maitrise d'œuvre réseaux et voirie par la société ECR-environnement et pour le volet paysager par l'Atelier TOURNIER.
L'entreprise ESBTP est chargée du lot voirie et maçonnerie, assistée par l'entreprise MALET pour la chaussée. Willy LABRUYERE se charge de la ferronnerie et SO' Paysage du lot espaces verts.


Réalisation du béton désactivé

Au cours du mois de février et début mars, les intempéries ont fortement perturbé l'exécution des travaux. Il faut souligner la, rigueur et la gentillesse de l'équipe d'ESBTP dirigée par M. Arnaud


Le parvis de la mairie


Un muret réhabilité et un nouvel escalier

HAVERLAND, chef des travaux. **Travaillant dans le flux de circulation, ces ouvriers doivent parfois supporter des incivilités et le comportement peu respectueux, de quelques automobilistes.**
Au final, les travaux entre la rue de l'école et la Vierge sont très avancés et le planning devrait être respecté. Les travaux de décapage, de terrassement et de purge ont été réalisés en demi-chaussée afin de maintenir la circulation alternée pendant leur déroulement. Les bordures sont posées ainsi que les trottoirs en béton désactivé, qui


Apport de terre-pierre et de terre dans les fosses

ont le même aspect visuel que dans le village. Un enduit de protection (bitume) a également été mis en place le 30 mars en attendant la couche finale. Depuis début avril, le décapage de chaussée s'est prolongé vers l'entrée nord du bourg côté cimetière. Les bordures sont en cours de pose.

Le revêtement final ne sera réalisé qu'au début mai et sur toute la longueur du chantier sans circulation alternée.
Il a été également décidé, hors marché, de refaire l'entrée du cimetière pour des raisons de sécurité et d'esthétique. Le portail sera rénové et de nouveaux piliers installés plus en retrait.


Décapage de l'ancienne chaussée voie de César

D'ici fin juin les travaux continueront avec l'installation de candélabres, du mobilier urbain et des panneaux de signalisation.
Attention, du 4 au 7 mai, la circulation sera coupée de 8h30 à 17h30 sur cette traversée du cimetière jusqu'à l'accès de l'école compris. L'accès au parking du Tinal reste accessible depuis la route de la Peyrigne (côté sud).
Côté nord, l'accès (entrées et sorties) aux parkings du Rempart et du Bruilhois sera également impossible à ces heures-là !
A noter enfin que ces **mêmes secteurs seront fermés toute la journée du 11 mai aux mêmes heures pour l'enrobé final.**
Toutes ces perturbations de la circulation sont indispensables pour assurer la qualité et durabilité de cette réalisation.
Merci de votre compréhension.

Le grand nettoyage de la toiture des bâtiments conventuels du Prieuré

Les toitures des bâtiments abritant les locaux allant de la sacristie à la bibliothèque, avaient besoin d'un grand nettoyage et de quelques réparations (fuites). Les tuiles canal étaient recouvertes de lichens et de mousses, les gouttières obstruées par des fientes de pigeon et d'herbes, sans oublier les cheminées inutilisées qui constituaient des points d'humidité.


Flavien démousse

La municipalité a chargé Flavien JACQUEMINET, auto entrepreneur moiracais de procéder à ce nettoyage, profitant d'un accès facilité par la présence de l'échafaudage du transept sud. Les cheminées ont été obturées par des carreaux de brique et deux vieilles antennes ont été enlevées.
Le démoussage réalisé permettra de donner plus d'éclat et de prolonger la durée de vie de cette toiture .

Compte-rendu du conseil municipal du 22 décembre 2025

1. Avis de la commune de MOIRAX sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal – Habitat déplacements (PLUi-HD) arrêté de l'Agglomération d'Agen - Le Conseil Municipal vote à l'unanimité et donne un avis favorable avec remarques sur le projet de PLUi, demande que les observations mentionnées soient prises en compte.

2. Urbanisme – Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) – approbation de son élaboration et de la participation de la commune - Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le lancement par l'Agglomération d'Agen de l'élaboration du PVAP des communes d'Astaffort, Caudecoste et de Moirax et approuve le plan de financement prévisionnel pour l'élaboration de ce PVAP.

3. Aménagement de la traversée du bourg – Tranche 2 (secteurs 3 et 4) - Demande d'attribution de subventions – Vote à l'unanimité pour approuver la seconde tranche des travaux ainsi que le calendrier de réalisation, approuver le plan de financement présenté en séance et de solliciter les subventions énumérées.

4. Aménagement d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) - Demande d'attribution de subventions - Le Conseil décide à l'unanimité de lancer la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux, de solliciter auprès de l'Agglomération d'Agen le FST et d'autofinancer le solde de cette opération.

5. Finances locales – autorisation d'engagement de dépenses d'investissement en 2026 - Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026, M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025.

6. Environnement – Avis sur le projet d'implantation d'une unité de méthanisation à Sainte-Colombe-en-Bruilhois – Vote à l'unanimité pour donner un avis favorable au projet.

7. Voirie – a. Affectation en chemin rural du nouveau chemin de Larrigoualère à Jean Boué - b. Affectation en chemin rural du nouveau chemin de Ségougnac à Varennes - Le Conseil Municipal décide à l'unanimité et pour les deux chemins ruraux, d'affecter la nouvelle assiette en chemin public.

8. Voirie – a. Affectation en voirie communale de la voirie du lotissement les terrasses du Prieuré - b. Affectation en voirie communale de la voirie du lotissement les hauts de Ségougnac - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité et pour les deux voiries, d'affecter les parcelles cadastrées formant ces voiries en voies communales.

9. Cimetière – Extension du columbarium - Il est proposé d'ajouter de nouvelles cases car le columbarium est entièrement occupé. Pour cela, lecture est faite en séance de deux devis. Compte tenu de la non satisfaction apportée par ceux-ci, M. le Maire propose de ne pas prendre de décision et de consulter de nouvelles entreprises marbrières.

Compte-rendu du conseil municipal du 3 mars 2026

1. Décisions du Maire – 4° trimestre 2025 - Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises au cours du trimestre écoulé.

2. Finances locales – Achat chai Bucquet – portage foncier par l'EPFL Agen Garonne – Vote à l'unanimité pour acheter ce chai, situé devant la mairie, au prix de 85 000 €. Le portage se fera sur 5 ans, à partir de l'année 2027.

3. Finances locales – Achat bois à Mme IRATCHET – Vote à l'unanimité pour acheter une parcelle de bois de 7 500 m² contigus à des parcelles boisées que possèdent déjà la commune au lieu-dit « Laponcette », au prix de 2 500 euros.

4. Finances locales – Garantie DOMOFRANCE – Concerne les 3 logements locatifs sociaux situés à l'étage de bâtiment rue Curet. Conformément aux dispositions du contrat de prêt signé par toutes les parties prenantes dans cette opération en 2022, la commune s'est engagée à apporter une garantie d'emprunt à hauteur de 50% du montant total de 10 000 €, soit 5 000 €, à parité égale avec l'Agglomération d'Agen. Vote à l'unanimité pour approuver cette garantie.

5. Ressources humaines – Détermination de l'indemnité des agents recenseurs - La commune de Moirax vient d'organiser pour le compte de l'INSEE le recensement de sa population du 15 janvier au 14 février dernier. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour allouer aux trois agents recenseurs une prime de 1000 € net chacun.

6. Energie électrique – Motion de soutien à TE 47 - TE 47 demande à chacune de ses communes membres de voter une motion pour maintenir la compétence réseau d'électricité et de gaz dans le

bloc communal et ne pas la transférer au Département. Vote à l'unanimité pour.

7. Energie électrique – Approbation d'un bail emphytéotique avec SEM Avergies pour la centrale solaire – Il est proposé d'approuver la signature de ce bail, dont la durée totale sera de 43 ans, pour permettre la construction et l'exploitation de la centrale solaire située à Poncillou. Vote pour à l'unanimité.

8. Voirie – Echange en vue du déplacement du chemin rural de Piques – Après les mesures de publicité nécessaires au déplacement du chemin rural de Piques lancées suite au CM du 16.04 2024, aucune observation n'ayant été faite, le géomètre a réalisé les plans d'arpentage correspondants et les échanges sont donc prêts à être réalisés. Vote à l'unanimité pour.

9. Bâtiments communaux – Fresques école – Vote du Conseil Municipal à l'unanimité pour approuver le projet de 2 fresques sur les murs de l'école, une côté maternelle et l'autre côté primaire. Une moitié du montant total 3 883.13 € TTC. de réalisation est pris en charge par la coopérative scolaire.

Travaux de rénovation de l'immeuble rue Maubec

Le logement dit « De l'instituteur » fait référence à une petite maison mitoyenne située au n°15 rue Maubec. Elle était habitée par l'instituteur, du temps où l'école (de fille puis mixte) se tenait dans la salle des associations actuelle (de 1893 à 1978). Ce logement est accolé à l'arrière du bâtiment et communiquait directement avec l'école. Il a été transformé en habitation puis réhabilité en 2003 et loué depuis par la mairie.

Libéré à la mi-2025, **il était nécessaire de lui donner un bon rafraîchissement, faire un complément d'isolation y compris en changeant la porte d'entrée, ainsi que d'effectuer des réparations diverses.** Une consultation d'entreprises a été faite dans le respect des règles de la commande publique, sept corps de métier sont intervenus pour ces travaux : menuiserie, peinture (Bernadino RIBEIRO), toiture (Flavien JACQUEMINET), plomberie sanitaire (Pascal GREGOIRE), électricité, isolation et maçonnerie. **Le montant de ces travaux s'élève à 35 719€ HT,** et sont subventionnés à hauteur de 50% par du FST obtenu auprès de l'Agglo d'Agen. Il reste encore quelques pièces à peindre et le parquet de l'étage à poser, ainsi que des travaux de maçonnerie à exécuter dans la petite cour à l'arrière. Le logement fait une surface de 130m² sur deux niveaux avec trois chambres à l'étage. Il sera libre et remis en location courant de ce 2ème trimestre 2026.



Pose du parquet par M. RIBEIRO

Le transept sud de l'église est restauré



Lundi 24 mars dernier, l'architecte Stéphane THOUIN accompagné de sa collègue **S. LUNATI-PERRIN** et des deux artisans du chantier, ont réceptionné les travaux puis fait procéder au démontage des échafaudages .

Depuis janvier dernier; les ouvriers de **l'entreprise de maçonnerie BOLDINI** ont œuvré à la totale réfection de la toiture du transept. Les liteaux, voliges et chevrons détériorés ont été remplacés. Des grillages ont été posés entre les chevrons pour que les pigeons ne puissent pas se poser et s'introduire dans les combles. Des gouttières et chenaux en cuivre viennent compléter la toiture .

Les murs ont été également restaurés, des pierres détériorées par le gel ou un ancien incendie ont été refaites par **l'entreprise VICENTINI.** Un enduit ocre a été apposé sur les joints des pierres et sur les parties abimées des murs adjacents .

Ce chantier était la dernière tranche de réfection des façades et toitures de l'église Notre Dame de Moirax.

Le plan de réhabilitation avait été établi par Stéphane THOUIN en 2003 !

Venez admirer le résultat.



Tempête Nils, des effets qui se font encore sentir sur la commune

La tempête Nils qui a balayé le sud-ouest dans la nuit de mercredi 11 au jeudi 12 février **a occasionné de nombreux dégâts sur la commune de Moirax.** Ces dommages ont été causés par le vent et par du ruissellement. De nombreux arbres, en particulier des résineux, se sont couchés sur les chaussées entravant fortement la circulation **notamment sur les chemins communaux de Ségougnac**, route du moulin de la Jorle, ainsi que sur la route départementale. Plusieurs poteaux et lignes téléphoniques ou électriques ont été endommagés et plusieurs secteurs privés d'électricité plus d'une journée et pour quelques infortunés moiracais, la privation a duré près d'une semaine ! ENEDIS a privilégié les réparations sur les quartiers les plus denses au dépens des abonnés isolés.


Pin parasol déraciné

Dans le cadre du **Plan de sauvegarde communal, les élus de Moirax ont activé leurs contacts** (habitants référents, personnel communal) pour intervenir sur les accès routiers bloqués. A la Mairie, Cathy TENCHENI, la première adjointe et Nathalie EVEILLARD conseillère, assuraient le standard téléphonique recensant les secteurs touchés. **Sur le terrain, le maire Henri TANDONNET, les adjoints et conseillers municipaux disponibles ainsi que les agents se sont munis de tronçonneuses** pour dégager les routes, sous les averses.

Ils ont été **rejoints, souvent spontanément, par des administrés** qui ont prêté main forte, pour couper ou évacuer les branches tombées à terre et faire la circulation. La municipalité les en remercie chaleureusement. D'autres arbres appartenant au domaine public ont été traités par deux élagueurs professionnels. Mention spéciale à l'entreprise ESBTP, présente sur Moirax qui n'a pas hésité à prêter un engin pour dégager des arbres. **Cet élan de solidarité a permis de dégager dans la journée l'essentiel des voies** et permettre à nombre de moiracais de ne pas arriver trop tard sur leur lieu de travail. Il est toutefois à déplorer un blessé sérieux dans les rangs des bénévoles, Patrick LHOMME, le « bûcheron francomtois » de la commune s'est sérieusement blessé au visage durant l'une des interventions. Le conseil municipal le remercie pour son dévouement , heureusement il n'y pas eu de séquelles graves.

Les dégâts sont loin d'être effacés sur la commune

Si nombre d'arbres sont encore à terre dans les espaces privés, dans le domaine public, les deux agents municipaux épaulés par des élus n'ont pas ménagé leurs efforts pour remettre en état ce qui était à terre. Les derniers panneaux de signalisation sont réparés ou redressés. Les derniers arbres encore couchés mais sans danger pour le public seront tronçonnés dans les prochaines semaines. Concernant le réseau électrique et fibre, des lignes restent à refixer et des poteaux à réinstaller par ENEDIS et Orange.

Les intempéries et surtout cette tempête ont empêché le rebouchage des ornières et de nombreux nids de poules. En mars, nos agents ont appliqué de l'enrobé à froid sur les voiries concernées.

La nouvelle municipalité tiendra compte des problématiques spécifiques à certains secteurs sensibles à la chute importante d'arbres, en particulier dans le secteur de la route de Ségougnac.


Chêne obstruant la route du moulin de la Jorle

Que faire des branchages liés à la tempête ? Broyez les !

Des amas de branchages, c'est le lot commun dans de nombreux jardins. **Il ne faut surtout pas les brûler** car ils vont contribuer à libérer des particules dangereuses pour les voix respiratoires, une émission supplémentaire de CO_2 et une gêne pour le voisinage. **Le brûlage est interdit par arrêté préfectoral et passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 750 € ! .**

Il existe une alternative bien plus vertueuse pour l'environnement et vos jardins en broyant vos branches.

Issu du broyage, le BRF (Bois réal fragmenté) ainsi obtenu, vous servira à pailler vos haies et vos cultures et vous vous épargnerez du désherbage et de l'arrosage. Le broyat entassé peut, en moins de 2 ans, constituer du compost pour votre potager. Ainsi vous ne rejetterez plus de carbone dans l'atmosphère et il sera stocké dans vos sols. Que du bénéfice !

Comment broyer ? Prenez RDV avec les services de l'Agglo, c'est gratuit. Vu l'importance des végétaux issus de la tempête, les délais d'intervention seront peut-être un peu plus longs.

A Moirax des arbres pour célébrer les naissances de 2025


Bénévoles et familles dans le parc du Prieuré

L'opération, un enfant un arbre qui en est à sa cinquième édition, s'est déroulée le samedi 10 janvier.
La veille, Patrick LHOMME, un des administrés qui se dépense sans compter pour la commune, était venu en renfort pour creuser pas moins de 20 trous… à la pelle mécanique suivant les emplacements repérés par Philippe GALAN l'adjoint dédié aux espaces verts. Par chance, l'opération a pu être réalisée entre deux averses.
Par rapport à 2024, la natalité a plus que doublé à Moirax ! Quinze naissances en 2025. Y aurait-il un microclimat, un air plus propice pour concevoir des bébés ? En tout cas, quinze arbres et autant d'étiquettes et de certificats de plantation ont été préparés pour le jour J.
Malgré la météo capricieuse, les dix volontaires de la citoyennade de janvier, le Maire Henri TANDONNET en tête, ont procédé dès 9h à la plantation des arbres. **Les familles et leurs bébés nés en 2025 avaient été conviées à 11h à découvrir « leur arbre » et pour certains aider à la plantation.** Cette matinée a été l'occasion d'une première prise de contact entre jeunes parents qui se retrouveront probablement dans quelques années en inscrivant leurs enfants à l'école maternelle. du village.
Naël, Emile, Maelya, Elyan, Andréa, Macéo, Layan, Oihan, Soelya, Charles, Elise, Simon, Léa, Hugo, Louise, disposent désormais de « leur arbre » étiqueté sur la commune. Ces derniers sont plantés, soit au fond du parking du Brulhois, soit près du rempart ou bien dans le parc du Prieuré. Ce sont des arbres fruitiers, ou d'ornement qui leur ont été attribués.
Les promeneurs pourront au gré de leurs pérégrinations découvrir le chêne à gros fruit, le chêne rouge d'Amérique, le chêne de Lusitanie, le chêne de Buckley, l'érable de Cappadoce, l'érable jaspé, celui de Tatarie ou encore des érables aux somptueuses couleurs automnales. **Un petit arboretum en somme aux portes d'Agen.**



Etiquettes

Citoyennades de Printemps

Les bénévoles sont toujours au rendez-vous des journées citoyennes malgré les aléas météorologiques.
Ils se sont mobilisés en janvier pour l'opération un enfant un arbre, puis les mois suivants pour entretenir le jardin du cloître, poncer les enduits en plâtre du grand escalier du prieuré. Ils ont aussi aménagé les abords du poste de transformation électrique situé à l'entrée de la route du moulin de la Jorle en fixant le talus avec un petit enrochement et planté une haie et des rosiers. Il restera à réaménager l'escalier assurant la liaison entre le parking du Brulhois et la route du moulin de la Jorle.


Séance ponçage


Sébastien et Pascal construisent un muret de pierre sèche

Les chantiers ne manqueront pas dans les mois à venir et les volontaires seront les bienvenus !

Chronique clunisienne : objectif UNESCO

Concours photo clunisien du 31 mai au 31 août

Le Comité Local de soutien à la candidature pour l'inscription des sites clunisiens au patrimoine mondial de l'UNESCO organise un concours photos qui se déroulera du 1er mai au 31 août 2026.

Objet - L'objectif est de recueillir des photographies de qualité représentant le patrimoine clunisien. Les œuvres sélectionnées seront d'abord exposées dans les dix sites [1] constituants le Comité Territorial Nouvelle-Aquitaine - Occitanie, dans le cadre de cette même candidature. Ensuite, ces photographies pourront être utilisées à d'autres fins, comme par exemple intégrées dans un « Carnet de voyage » destiné à promouvoir l'ensemble des sites de ce même Comité Territorial.

Thème - Le thème du concours photographique est « Le Patrimoine clunisien de Moirax », visant à mettre en valeur le patrimoine clunisien sous ses meilleurs aspects.

Conditions de participation - Le concours est ouvert à tous. Les participants déclarent être les auteurs des photos soumises et sont seuls responsables des droits relatifs aux images qu'ils présentent, y compris pour les personnes identifiables sur les photos. Les photos seront cédées sans contrepartie par leurs auteurs, libres de droits, et pourront être utilisées sans limite temporelle, géographique ou de support.

Modalités de participation - Les photos numériques doivent avoir une excellente résolution : 300 dpi, minimum 10 000 px de large par photo. Le nombre de photos (en couleur et/ou en noir et blanc) n'est pas défini. Les photos accompagnées de la fiche d'inscription, dûment signée, seront remises sur support numérique.

Vote du public - Les photos feront l'objet d'une pré-sélection et seront exposées pour être soumises au vote du public lors des Journées Européennes du Patrimoine. La meilleure photo élue sera récompensée et primée.

Responsabilités et obligations - La participation à ce concours implique l'acceptation, sans restriction ni réserve, du présent règlement.

Vous trouverez le règlement sur le site moirax.com

Les photos seront à envoyer à l'adresse :
photos.clunisiennes@moirax.fr

[1] Sites constituants : Laplume, Layrac, Moirax, Moissac (82), Mouchan (32), Ronsenac (16), Saint-Maurin, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Sérignac-sur-Garonne, Vazerac (82).



Deux bénévoles restaurent la cage du grand escalier du Prieuré

Témoin de la splendeur du prieuré clunisien au XVIIe, le bel escalier de vingt marches en calcaire massif sommeillait dans « son jus » depuis le milieu du XXe siècle avec ses murs aux enduits décrépis.

Jean-Paul CABIAC et Michel GREGOIRE ont décidé de lui rendre son lustre d'antan.



Michel et Jean-Paul en action

Grâce au montage de l'échafaudage métallique de la mairie et au prêt gracieux d'un autre échafaudage par Henri BISSIÈRES les deux bénévoles ont entrepris de gratter et poncer le vieil enduit et de reboucher les parties abimées. Un travail assidu, au moins un fois par semaine a été réalisé de janvier à la mi-avril avec quelques recrues occasionnelles parmi les autres bénévoles et le concours du service technique pour la manutention des barres métalliques.

Le résultat est splendide pour un coût très modeste grâce au bénévolat. Un lustre doit agrémenter le plafond de cette vaste cage d'escalier. Cet accès réhabilité servira à accéder plus directement aux ateliers des associations Klein d'Œil et Moirax–Céramique.

Une étape de plus dans la mise en valeur du site clunisien.

Dernier conseil municipal pour Henri TANDONNET et six élus

Ce mardi 3 mars 2026 était empreint d'émotion lors de la séance du conseil municipal. **Henri TANDONNET maire de Moirax depuis 1983 présidait son dernier conseil, délocalisé dans la salle des associations**, pour cause de panne électrique à la mairie et dans une partie du village !


C'était leur dernier conseil municipal

Il s'agissait de la dernière séance pour lui, mais aussi pour deux de ses fidèles adjoints **Catherine TENCHENI** et **Daniel MURIEL** qui eux aussi, avaient fait le choix de ne pas briguer un nouveau mandat. La dernière aussi pour **Patricia MONTEIL** et **Eveline GARCIA** conseillères de la majorité, ainsi que pour **Daniel BARBIERO** et **Stéphane CHEZAL**, conseillers d'opposition.

A 19h, en ouverture du Conseil, Henri TANDONNET ému, a évoqué brièvement ses 43 ans de mandat, évoquant avant tout son plaisir d'avoir œuvré pour sa commune. Une tâche facilitée selon ses mots, par le soutien de ses adjoints passés et actuels, la bonne entente avec ses conseillers ainsi que le concours des citoyens de la commune pour mener à bien les projets successifs de ses sept mandats.

Une fois l'ordre du jour épuisé et les questions diverses, le Maire a convié son Conseil Municipal à un buffet très convivial au restaurant la Cigale.

Henri TANDONNET ne sera plus l'édile de Moirax mais il a assuré qu'il continuera à participer aux nombreuses animations de la vie du village. Il l'a dit, il entend bien profiter des équipements communaux, seul ou avec son épouse et ses nombreux petits enfants !

Dernière touche rue Curet

La rue Curet, située près de l'église, n'avait pas été achevée en raison de la réalisation des logements Domofrance en 2025.

Profitant des travaux du bourg réalisés par **l'entreprise ESBTP**, la municipalité a commandé à cette dernière la réalisation d'un **béton désactivé identique à celui de la Grand rue et du reste du village.**

Des riverains ont profité de la présence de cette société pour faire réaliser à leurs frais des revêtements similaires.


La rue Curet a fière allure

Deux fresques à l'école dédiées aux contes


La fresque de la cour des petits en cours de réalisation

Les vacances de printemps ont permis à l'artiste pennavien **M. LAMBERT** de mener à bien le projet scolaire qui visait à réaliser deux fresques liées au thème des contes. **Ce projet a été co-financé par l'APE et la municipalité.**

Petits et grands ont désormais chacun une cour peuplée d'animaux. Le loup, ici aimable avec les autres animaux, est présent sur les deux fresques.

Elections municipales du 15 mars

Frédérique DURAND élue Maire de Moirax le 20 mars

Le premier Conseil Municipal de la nouvelle équipe, fut une grande soirée empreinte d'émotion et de surprise, une belle passation de témoin entre Henri TANDONNET et Frédérique DURAND dans une ambiance très chaleureuse.

Les nouveaux élus étaient convoqués à 19h dans la salle des Moines, salle des mariages, sous les auspices de Marianne et du drapeau tricolore. Seule Véronique MERENDET nouvelle élue, excusée, n'a pu être présente car ses fonctions de secrétaire de mairie l'appelaient dans une autre commune du canton.

C'était la toute dernière séance pour le Maire sortant, **Henri TANDONNET, qui achevait là sa 43e année de mandat** et appelait la benjamine Estelle LEFEVRE DURAND comme secrétaire de séance et Nadine JOUVE, la doyenne, pour conduire l'organisation de ce premier conseil. Il déclarait alors le Conseil Municipal installé dans ses fonctions.

Sans surprise, à l'unanimité des 15 membres, **les conseillers ont élu Frédérique DURAND, Maire de Moirax, première femme édile depuis la Révolution française !** Dans la foulée, les trois adjoints ont été désignés, Philippe GALAN premier adjoint, Nathalie EVEILLARD seconde adjointe et Pascal MAHIEU troisième adjoint.

La nouvelle première magistrate de Moirax lisait aux élus et à la nombreuse assemblée présente, la charte de l'élu, rappelant les droits et devoirs ainsi que le respect des valeurs et symboles républicains.

Une fois l'ordre du jour épuisé, Henri TANDONNET remettait à Frédérique DURAND l'écharpe de Maire qui lui avait été transmise par Hyppolyte DESSINGE, Maire de Moirax en 1983. Le Maire sortant a témoigné tout son soutien à ses successeurs, heureux et admiratif du courage de la nouvelle équipe, soulignant que les conditions de gouvernance sont bien plus difficiles aujourd'hui car si « en 1983 l'on travaillait dans un monde de confiance et responsabilité, aujourd'hui il fallait affronter méfiance et règlementations ». Des trémolos dans la voix, Henri TANDONNET rappelait à la nouvelle Maire que la réussite d'un mandat tient au soutien des adjoints et d'un conseil en accord avec son Maire. Il a remercié chaleureusement Frédéric HUCK son secrétaire de mairie depuis 1998.


Mme le Maire et ses adjoints


H.TANDONNET ouvre la séance !

Ceinte de l'écharpe de Maire, Frédérique déroule son premier discours, remerciant chaleureusement les habitants de Moirax pour les échanges lors de la campagne électorale et leur soutien lors de l'élection. En l'absence d'une autre liste, **les électeurs ont apporté 83% des voix à la liste « Unis pour Moirax, continuons vers l'avenir » avec 530 votes sur 641 et 967 inscrits.** Elle n'oublie pas son équipe engagée dès le départ avec enthousiasme et sérieux, soulignant que « la vie démocratique est précieuse en ces temps chahutés ». **Elle remercie aussi ceux qui dans le public ont œuvré pour Moirax et en tout premier lieu le Maire sortant et ses adjoints Catherine TENCHENI et Daniel MURIEL qui ont cinq mandats à leur actif.** Selon elle, « leur engagement a contribué à faire de notre commune de ce qu'elle est aujourd'hui et leur exemple, ce que nous sommes ».

Avant de clore sa première allocution, elle rappelle qu'« en ce début du mois de mars, c'était la journée de la femme , je suis donc fière d'être la première femme élue de Moirax et fière de servir notre commune ». Elle remercie aussi ses proches, famille et amis présents et a une pensée pour ceux qui ne sont plus là avant de clore par un vive Moirax ! ».

Alors que Mme le Maire s'apprêtait a inviter l'assemblée à un verre de l'amitié et déguster quelques mets apportés par l'auditoire, le premier adjoint invitait l'auditoire à sortir dans la cour du Prieuré pour une surprise. Sous un magnifique croissant de Lune, quelle fut la surprise, de découvrir **sur la façade de la famille DURAND un tronc d'arbre paré de tricolore retenu contre le mur par un anneau aux initiales RF** (République Française). **Il s'agissait d'un Mai, un arbre coupé (ou planté) qui était érigé en l'honneur d'un élu depuis 1790.** C'est un mât en bois, d'un arbre ébranché et décoré aux couleurs de la république avec l'inscription « honneur à notre Maire ». Une belle idée de son mari, Pierre DURAND et un retour sur l'histoire de Moirax. Le support en fer forgé installé sur la façade qui a servi a arrimer l'arbre républicain (il en existe deux à Moirax) et il avait servi pour deux maires du XIXe siècle, LARRIEU et LANELONGUE !

Après ces nouvelles émotions , il était enfin temps pour trinquer au succès du nouveau Conseil Municipal et déguster les nombreux plats confectionnés par les élus et moiracais présents. **Une dernière surprise** attendait les deux Maires présents. Christophe ZUGAJ, moiracais; a pris la parole pour souligner qu'Henri TANDONNET a été un Maire qui a « su marier l'envergure d'un homme d'Etat à la simplicité d'un voisin » et de souligner « sa bienveillance naturelle qui a irrigué chacune de ses décisions ». Et pour finir, un message adressé à Frédérique DURAND « ce n'est pas seulement une écharpe qui change d'épaule, c'est un flambeau de bienveillance qui se transmet » et de dire à Frédérique qu'elle porte « cette même attention aux autres, cette même fibre humaine ».

Quelle soirée, que d'émotions, que d'anecdotes, dans cette salle des Moines chargée d'histoire !

Mandat 2026 2032

Les résultats des élections à Moirax comparés à celles de l'Agglo

A Moirax, une seule liste se présentait aux suffrages des habitants. Cette situation était similaire à 26 communes sur les 44 que compte l'Agglomération d'Agen.

Cela n'a pas découragé les moiracais d'exercer leur devoir civique avec **62.29 % de participation, soit le meilleur taux de l'Agglo d'Agen pour les communes de 1000 à 1500 habitants !**

Dans le canton, seul Marmont-Pachas (< 1000 habitants) fait mieux avec 69.13 %. Toutes communes confondues, les électeurs

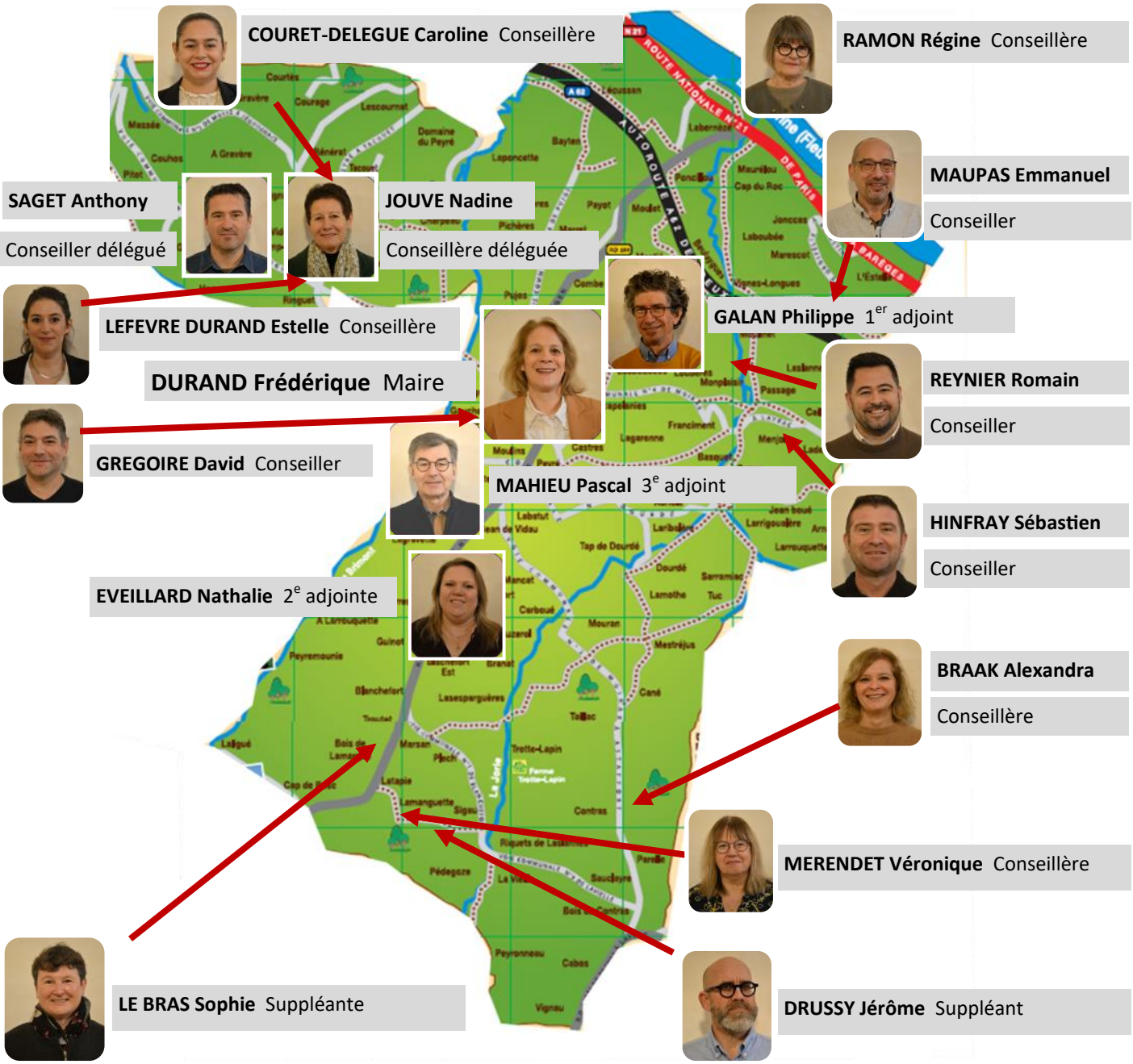

Eveline G.et Daniel M. assesseurs

moiracais se classent au 6e rang de l'Agglo. Bravo à eux.

Voici le détail du scrutin à Moirax:

- la liste **« Unis pour Moirax, continuons vers l'avenir »** a obtenu 530 voix / 641 bulletins de vote (967 inscrits).
- il y a eu 10.3 % de bulletins blancs et 7.02 % de bulletins nuls et l'abstention s'est élevée à 33.71 % des inscrits .

Les quinze élus de Moirax et les suppléants



Le chantier citoyen des jeunes avec de nouveaux encadrants



L'abribus réhabilité

Le premier chantier citoyen jeunes organisé par la nouvelle municipalité s'est déroulé du 7 au 10 avril ainsi que le lundi 13 avril.

Les deux derniers jours de la semaine se sont concentrés sur la réfection du vieil abribus à l'entrée du chemin de Pujos. C'était une demande de riverains, exprimée lors de la campagne municipale. Les jeunes ont défriché les abords et nettoyé les murs. La toiture a été refaite et un badigeon couleur crème apposé sur les murs pour une allure plus pimpante.



Plantations autour du bassin de rétention

Les jeunes âgés de 10 à 14 ans ont formé un groupe dynamique et travailleur, ne rechignant pas à l'effort pour ratisser, désherber dans le jardin du cloître pour la première journée. Pour les encadrer les anciens étaient là, David GREGOIRE et Philippe GALAN mais aussi une nouvelle recrue, Régine RAMON nouvelle conseillère municipale qui a apprécié cette activité avec les jeunes. La seconde journée était inédite, il fallait débroussailler le bassin de rétention du lotissement des terrasses du Prieuré mais aussi y planter treize arbres.

Restait pour la jeune troupe, une dernière matinée de labeur, le lundi suivant. Un atelier bois avait été programmé, encadré par Nathalie EVEILLARD, adjointe et Anthony SAGET conseiller délégué. Ces derniers ont acquitté avec brio leur première mission d'encadrant. Au menu de cette matinée, la confection de piquets, affiches et la réalisation de trois nichoirs.

Pour les récompenser du travail accompli, des après-midi récréatives leur ont été proposées aux jeunes : accrobranche, bowling, visite culturelle à Lectoure, laser game et surtout les très attendues séances de karting à Layrac ! Le lundi soir, les diplômes ont été remis en présence des parents en attendant la gratification de 76€ pour les cinq jours accomplis.

Un grand merci au personnel communal, Patrick DUCOMMUN et Stéphane SIG du service technique et à Sandrine MONTAUBRY dont les plats préparés à la cantine ont ravi les anciens élèves de l'école communale.

Il y a fort à parier que les volontaires seront légions pour s'inscrire au chantier d'été du 6 au 10 juillet prochain.



Atelier bois encadré par Nathalie et Anthony

Réfection de la toiture de la Cigale

La réfection de la toiture de la remise et de la terrasse de la Cigale était nécessaire. Une poutre était en piteux état et des infiltrations risquaient d'endommager les bâtiments voisins.
Les travaux étaient initialement prévus fin 2025 mais l''entreprise Saint-Germain de Marmont-Pachas n'a pu intervenir et procéder aux réparations qu'au début de l'année 2026.



Du nouveau à l'Espace Culturel de Moirax

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, l'Espace Culturel - bibliothèque accueille Nadine JOUVE en qualité de conseillère déléguée, qui succède à Patricia MONTEIL.
Régine RAMON a rejoint l'équipe des bénévoles dynamiques et investies déjà en place : Christiane, Marie-France, Eveline, Mireille et Marie-Pierre. Quelques changements dans les locaux de la bibliothèque vous attendent pour mieux vous accueillir aux **horaires inchangés, une fois par quinzaine :– Lundi de 14h30 à 18h00– Mercredi de 14h30 à 17h00– Samedi de 10h00 à 12h00.** La journée du jeudi reste dédiée aux enfants de l'école de Moirax. Bien sûr, vous y êtes cordialement invités et les inscriptions sont ouvertes toute l'année au prix de 10,00 €, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans, incluant l'adhésion à la bibliothèque numérique départementale. En effet **chaque abonné peut accéder à une offre de ressources numériques variées 24h/24h proposées par le département** (films, musiques, revues, presses, cours, jeux.....). Voir les détails sur le site : https://moirax.com. Comme chaque année, au mois de mars, la Médiathèque départementale a doté la bibliothèque de Moirax de 400 nouveaux livres prêtés pour l'année.


Régine RAMON

La recette de la foire aux livres de Décembre 2025 a servi à l'achat de 40 nouveaux ouvrages (romans, polars, romans historiques). La liste se trouve sur le site internet de la commune. Cette année encore, il faut remercier Marie-Claude BARBE de la Bibliothèque Orange pour le don d'une vingtaine de livres récents, aussitôt intégrés sur les étagères.
Côté événements particuliers, **l'Espace Culturel a accueilli le 4 avril Sébastien BOUCHEREAU pour la dédicace de la série de livres« Fiers d'être Agenais** ». Après le vif succès de l'Opus 1 fin 2021 l'auteur a poursuivi son énorme travail de recherche auprès des Agenais et des Archives Départementales pour retrouver des photos anciennes de la ville. Trois autres ouvrages ont suivi. Ces livres font revivre le passé d'Agen par des photos inédites depuis la fin du XIX^{e} jusqu'aux années 1970. Le lecteur peut se promener au hasard des pages et avoir en vis à vis une photo de 1905 avec une autre de 1955. Une vingtaine de personnes très intéressées par la présentation de l'auteur ont pu échanger avec lui.


L'équipe de la bibliothèque

Le samedi 30 mai à partir de 10h, à la salle des Moines du Prieuré, Bernadette BOUYSSONIE, consultante en gestion de patrimoine présentera son activité.
Comme par le passé, une « **Foire aux livres** » est organisée 2 fois par an, **la prochaine se tiendra les 6 et 7 Juin 2026.**


Sébastien BOUCHEREAU en dédicace

Le Médicobus, une première !

La CPTS **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)** du Grand Agenais a lancé le **MédicoBus en 2024** pour lutter contre la désertification médicale et renforcer l'accès aux soins dans les zones rurales. Grâce au financement de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de France Ruralités, le MédicoBus offre **une solution innovante pour rapprocher les soins des populations fragiles et éloignées des centres de santé.**

Comment ça fonctionne ?

Le MédicoBus est un véhicule médicalisé, équipé pour permettre la consultation de soins de santé en mobilité. À bord, une équipe composée d'un médecin et d'un infirmier assure les consultations et la coordination des soins. Ce service est piloté par l'équipe de la CPTS du Grand Agenais, en partenariat avec la Clinique Elsan.

Le MédicoBus intervient dans des villages et zones rurales, permettant aux patients de bénéficier de consultations médicales, de dépistages et de suivis. Les visites mensuelles dans chaque secteur permettent de couvrir un large territoire. Dans l'avenir, le MédicoBus élargira ses tournées à d'autres territoires du Lot



Le médicobus

-et-Garonne, avec une fréquence accrue des passages.

Pourquoi choisir le MédicoBus ?

Le MédicoBus n'a pas vocation à fournir un médecin traitant, mais il offre un accès rapide aux soins, permet de renouveler les prescriptions, d'assurer des suivis et de coordonner des examens médicaux si nécessaire. Il est particulièrement utile pour les personnes qui rencontrent des difficultés à trouver un médecin de proximité ou pour ceux qui ont renoncé aux soins faute de moyens d'accès.

Tout au long de l'année, **des journées thématiques sont organisées à bord du MédicoBus** pour favoriser la prévention et le dépistage. La prochaine journée de prévention sera consacrée au dépistage dermatologique, avant l'été.

=> Pour prendre rendez-vous avec le MédicoBus appelez le : **07 44 92 29 62**

Suivez les tournées du Médico-Bus sur le site : *Cpts-grand-agenais.site-sante.fr/medicobus47*

Le Médicobus est venu à Moirax devant la salle des fêtes le jeudi 19 février et le jeudi 16 avril dernier. Lors de cette dernière journée il y avait sept rendez-vous mais malheureusement seulement trois ont été honorés.

Fleurissement du fond du cimetière

Le jardin du souvenir et le columbarium situés au fond du cimetière méritaient un peu plus d'attention. C'est chose faite, depuis février, Philippe GALAN adjoint et Stéphane SIG (employé aux espaces verts) ont aménagé deux massifs avec des chrysanthèmes et des plantes à bulbes qui agrémenteront les lieux. Deux jeunes arbres ont été également plantés pour donner dans quelques années ombre et couleurs automnales en ces lieux de recueillement.


Le jardin du souvenir

Un parking d'appoint près de la salle des fêtes

Depuis la construction du Citypark, les places manquent lors des grands évènements sportifs ou festifs autour de la salle des fêtes, surtout en cette période de travaux. En attendant la création d'un futur parking, une solution d'appoint existe : u**n vaste espace enherbé est désormais accessible au sud de la salle** (coté accès traiteur) et lorsque les sols ne sont pas détrempés, sur le terrain récemment acquis par la commune.



L'ASEPT très active à Moirax

L'ASEPT, Association Santé Education et Prévention sur les Territoires Périgord Agenais propose régulièrement des ateliers destinés aux séniors, à partir de 55 ans ! **Leur slogan : « Soyez acteur de votre santé ».**
L'ASEPT est venue à Moirax en janvier et février pour 10 séances les lundis après-midi, avec l'atelier « Comment booster votre mémoire au quotidien ». Au programme : astuces pour gérer les trous de mémoire, exercices ludiques pour stimuler le cerveau, maintien de ses capacités cérébrales.
En mars avril se tenait l'atelier « Manger, bouger, un duo gagnant » qui traitait des habitudes alimentaires et activité physique, des astuces pour concilier santé et plaisir, de l'étiquetage, de l'hygiène et du gaspillage.
D'autres ateliers de toutes sorte ont lieu sur les départements du Lot-et-Garonne et le Périgord auxquels tout le monde peut s'inscrire, à condition de répondre au critère précité. Pour Moirax, **rendez-vous à partir du lundi 9 novembre à la salle des associations pour 6 séances hebdomadaires pour un atelier numérique** : « Et si on se connectait ? ». Il propose des exercices pour se familiariser avec les nouvelles technologies, d'accéder aux démarches administratives, et prodiguera des conseils pour échanger avec ses proches. Bien sûr il faut réserver : au 05 53 02 68 76 ou en ligne www.asept-perigord-agenais.fr
Pour finir, **l'ASEPT organise un atelier Escape Game le 20 novembre :** « A la recherche du sommeil perdu ! ». Votre mission : résoudre en 45 minutes les mystères du sommeil. Pour cet évènement, il faut s'inscrire au 05 53 67 77 32 ou en ligne à l'adresse suivante : https://www.asept-perigord-agenais.fr/r%C3%A9servation-atelier/moirax-113-1795181400.html

Benjamin TOURSEL : l'étoile du 47

Benjamin TOURSEL a vu son étoile Michelin renouvelée pour la 18ème année. C'est une fierté pour lui et son épouse Agathe, et cela confirme son engagement envers la gastronomie. En effet, il est maintenant le seul chef étoilé du Lot-et-Garonne. Son équipe constituée de 10 à 12 personnes en saison participe à l'exigence pour être à ce niveau. Rien n'est jamais acquis dit-il, conserver l'étoile est une remise en question permanente. Il continue l'aventure avec la même exaltation qu'au début et s'attache à mettre en valeur les produits des maraichers Agenais et du Lot-et-Garonne.
L'Auberge Le Prieuré d'Agathe et Benjamin est une référence sur l'Agenais et qui plus est sur Moirax. Souhaitons-leur de continuer dans les meilleures conditions possibles, pour une profession difficile économiquement et qui fait de moins en moins d'adeptes.
Bravo à eux !



Benjamin et sa brigade

Remise du prix régional des villes et villages fleuris



La commune de Moirax a obtenu « une fleur » pour sa première participation au concours régional des Villes et Villages Fleuris.

Une délégation conduite par Catherine TENCHENI et Pascal MAHIEU, accompagnée de Patrick DUCOMMUN et Stéphane SIG, les deux employés communaux, s'est rendue à **Marmande le 24 février** dernier. Au diplôme de la fleur s'est ajouté celui du prix régional « coup de cœur du jury » !
Dans ses bagages, la délégation a ramené un panneau vert et



jaune indiquant l'obtention d'une fleur, il complète les panneaux d'entrée de ville.

AFL : entre bilan et projets

Jeudi 5 mars l'équipe de Fêtes et Loisirs s'est réunie dans la salle des associations du village pour participer à l'AG annuelle autour de son président Serge RICHARD.



Une équipe nombreuse autour de son président

Il a ouvert la séance sur le bilan moral de l'année 2025 : succès de la St Patrick, de la fête de la musique et de l'activité pétanque ainsi que des repas festifs en particulier la soirée garbure. Un bémol sur le vide-grenier perturbé par la pluie à mi-journée et un profond regret concernant **l'activité Touch'Rugby qui, faute d'une participation suffisante, s'achève après plus de 30 ans d'existence**. Henri TANDONNET, maire de Moirax a alors retracé le parcours de cette aventure du rugby à toucher qui est victime de son succès. Cette création moiracaise a fait des émules en Lot-et-Garonne et a été reprise par les clubs de rugby voisins. Le Maire a remercié ceux qui ont animé ces tournois de début d'été. L'association Fêtes et Loisirs a, comme par le passé, procédé à la décoration du village et à l'animation Père Noël à la sortie de la messe de la nativité. A la suggestion du Président, de penser à changer la guirlande de la façade de la mairie la saison prochaine, H. TANDONNET, non sans humour, a rétorqué qu'il fallait aussi songer à changer de Maire !

Vient ensuite le **bilan financier présenté par Théo BRAAK le nouveau trésorier.** Un résultat satisfaisant qui permettra des investissements notamment pour assurer le renouvellement des décorations lumineuses du village. Ces bilans positifs ont permis de voter les deux rapports à l'unanimité.

Le président dévoile ensuite le programme 2026 avec ses activités phares : les repas dont celui de la St Patrick le 21 mars, de printemps le 30 mai, la soirée aveyronnaise le 26 sept et la soirée « tout canard » le 21 novembre.

Une activité nouvelle est prévue dans le parc du Prieuré, **une soirée guinguette le 27 juin.** Les autres activités seront des classiques pour AFL : le vide grenier qui est prévu pour le 14 juin, la Fête de la Musique avec la Cigale le 20 juin, le tournoi de pétanque début septembre et bien entendu les décorations de Noël accompagnées du Père Noël.


Le polo offert à H. TANDONNET

Le bureau conserve la plupart de ses membres sortants excepté Patricia MONTEIL, **secrétaire adjointe** remplacée par **Annabelle FENELON**. L'association se rajeunit en accueillant **deux nouveaux membres, Jordan SEGARRA et Pierrick GONZALEZ.** Du nouveau encore , AFL va se doter d'un **logo conçu par Caroline BARDOUL.**

Pour clore cette assemblée sereine et joyeuse, Serge RICHARD a tenu à rendre hommage aux 43 ans de mandat du Maire sortant, en remettant à Henri TANDONNET, un magnifique polo floqué avec son prénom. Touché par cette attention, le Maire a tenu à remercier l'assemblée et souligné la remarquable ambiance et le rôle primordial de Serge RICHARD qui a un don pour fédérer les énergies au service de la convivialité.

L'issue de la réunion était évidente, un verre de l'amitié pour conclure cette belle soirée.

Une St Patrick bien sympathique !



Des hôtesses d'accueil en vert irlandais, une salle bien remplie, un repas « so irish » et un concert rock de qualité. Le repas festif de la St Patrick a tenu toutes ses promesses. Il a également révélé **le talent des jeunes du groupe SMALL ROCK** venus d'Aubiac et de Laplume.

Le talent n'attend pas le nombre des années.



Assemblée générale de Moirax Tourisme

C'est le 25 mars qu'a eu lieu l'assemblée générale de Moirax Tourisme. C'était le moment du bilan de l'année 2025 et des prévisions pour 2026.
L'activité de Moirax Tourisme est principalement rythmée avec les concerts donnés dans l'église, et avec l'exposition photos du mois d'octobre. N'oublions pas l'animation du printemps, qui aura lieu pour la 3ème fois consécutive début mai 2026 : **Le printemps de l'artisanat et du chocolat Malgache**. Ce sont les compatriotes de la présidente de l'association, Irène RODIONOFF, qui viennent chaque année, ceux établis dans la région et ceux de Madagascar. Ils proposent des animations musicales et exposent des produits tels que le chocolat et la vanille. **Rendez-vous les 8, 9 et 10 mai à la salle des fêtes**.


La Présidente présente bilan et perspectives

En 2025, c'est plus de 1400 mélomanes qui sont venus assister aux douze concerts proposés par Moirax Tourisme et 270 visiteurs qui ont voté pour les cinq meilleurs clichés exposés par les candidats de l'exposition photos. Un franc succès pour la « spiritualité », thème de cette exposition dont l'invitée d'honneur était Véronique LANGE, auteure des tableaux du chemin de croix installé dans l'église.
L'atelier de calligraphie a permis aux 10 stagiaires de s'initier aux pratiques de cet art pendant les Journées Européennes du Patrimoine.
Le programme pour 2026 prévoit 8 à 9 concerts, la programmation des artistes n'étant pas encore figée. Ils commenceront en juillet. Rendez-vous également les **3 et 4 octobre pour la 35ème exposition photos** dont le **thème** sera « **insolite et singulier** ».
Le conseil d'administration est modifié comme suit :
- **Jérôme DRUSSY** entre au conseil d'administration
- **Catherine TENCHENI** secrétaire



Les Deux moulins tournent à nouveau !

Le **17 février** dernier **les membres du Club des 2 Moulins se sont enfin réunis pour élire un nouveau bureau, et surtout un nouveau président**. En effet, cela faisait plus de deux ans que l'ancien Président Pierre PEBERAY avait fait savoir qu'il souhaitait passer la main, mais personne n'avait répondu positivement à son appel. Finalement, les recherches effectuées par les élus ont abouti, **Serge RICHARD a accepté le poste.**
Les choses se sont faites en règle, c'est Henri TANDONNET qui a présidé l'installation du nouveau Président. Vingt adhérents présents ont voté pour Serge. L'adhésion au réseau associatif « Génération Mouvements » va permettre au Club de trouver des sujets de distraire et de rencontrer d'autres clubs pour étoffer les activités. Comme disait Henri lors de l'assemblée : « Il faut penser à s'amuser ». Les membres pourront aussi penser à manger, car Serge leur nouveau Président est bien connu pour ses talents de cuisinier dans l'association Fêtes et Loisirs.
Pierre PEBERAY, après douze années de présidence était soulagé, et très content que les activités du Club reprennent.


Serge RICHARD succède à Pierre PEBERAY

Le bureau se constitue ainsi :
Président : Serge RICHARD – Vice-présidente : Reine DUMAS – Trésorière Cathy TENCHENI – Trésorière adjointe : Anne-Marie ROLLIN – Secrétaire : Brigitte LAMOTHE.
La cotisation annuelle est fixée à 15 €.
Les projets se dessinent : visites entre clubs- belote et loto- rencontres intergénérationnelles avec l'école envisagées.
Après cette séance constructive, le groupe s'est dirigé vers la Cigale pour partager le repas du renouveau du club.
Bravo à Serge pour son nouveau poste et merci à Pierre pour toutes ces années d'animation du Club, y compris pendant les années Covid qui n'ont pas été simples à gérer.

APE toujours aussi active

L'année 2026 commence en fanfare pour l'APE.
Le **super loto** organisé dans la salle des fêtes le 14 mars à fait recette. Les lots étaient de qualité et c'est une moiracaise Giulia COPPI qui a gagné le brasero offert par M GELVESI.


Fin de partie au super loto

Une nouvelle édition du **concours de belote** s'est tenue dans la salle des fêtes le 21 février. Vingt-deux équipes étaient en compétition dans une ambiance détendue.


Cartes sur tables

La chasse aux œufs s'est déroulée sous un soleil ardent dans le parc du Prieuré. Plusieurs vagues de petits cueilleurs se sont lancées dans la quête d'œufs en plastiques multicolores sous la surveillance de leurs parents ou grands-parents. Les œufs, une fois ramassés, étaient échangés contre leurs équivalents en chocolat bien plus intéressants et appétissants.


Stand ravitaillement en chocolat de Pâques

Bienvenue sur la scène des Clownenroute

« Nous sommes fiers et heureux de vous annoncer que notre nouveau président élu à l'assemblée générale de Moirax en novembre 2025, se nomme Pascal MAHIEU, moiracais impliqué déjà dans la vie de notre village. Son poste de trésorier sur l'année écoulée lui a permis de s'immerger dans la vie associative des Clownenroute qui n'est pas simple à découvrir, à connaître. En effet, Clownenroute est une association unique en France de par son montage financier et les missions qu'elle propose.
En 1999, date de notre création, Henri TANDONNET et son conseil municipal, nous ont soutenu dans cette aventure. Merci encore à eux d'avoir osé.
Notre mission est de favoriser, via l'improvisation clown, la rencontre entre les personnes en situation de handicap et les enfants adolescents adultes, d'horizons divers. Nombreux sont les enfants de Moirax qui ont pu


Les salariés et le Président

éprouver le dispositif Clownenroute, les rencontres à l'école au centre de loisirs et aux TAPS.
La conjoncture économique est complexe pour les associations depuis quelques temps. Pascal est pour nous l'homme de la situation, humble, enthousiaste, curieux, compétent dans le domaine de l'informatique, de l'administratif et de la comptabilité…Il a participé à la cohésion du nouveau collectif bureau / Conseil d'Administration / salariés. Effectivement un bureau et son président doivent jongler entre la créativité des salariés et la rigueur comptable et administrative. Tantôt cette équipe doit porter le ballon sur le terrain du jeu, tantôt elle doit le porter sur le terrain de l'économie et trouver une alchimie, un équilibre balle au centre. Notons également la présence de deux moiracaises dans l'organisation une, membre du bureau : Nathalie WYSOKI qui nous apporte toute son expérience en matière de démocratie participative, de réflexions et d'analyses. Iona JULIEN, coordinatrice animatrice, apporte toute sa jeunesse et son engagement dans les valeurs de Clownenroute mais aussi son efficacité à dynamiser l'association. Avec le soutien des salariés, Elsa facilitatrice, Marine animatrice et moi-même directeur à temps partiel. Nombreux sont les défis à relever, mais nous pouvons toujours compter sur le soutien de la mairie de Moirax, de Natacha et un autre Pascal de La Cigale et bien d'autres moiracais. »
Guilhem JULIEN pour les Clownenroute.

Maryse ramène sa fraise !

La compagnie de Maryse a rouvert ses portes le 3 avril dernier, au 17 chemin de Dourdé. Le hangar aménagé est devenu un vrai marché local dans lequel on trouve en premier lieu les **fruits et légumes nouveaux produits par Maryse et Bernard DIGUISTO.** Voici de quoi élaborer le repas complet que vous pouvez vous y procurer :



Une partie de la Compagnie de Maryse

- Il faut absolument découvrir les charcuteries et produits à base de canards de **Élodie et Nicolas.** Leur ferme Lamourouse est située à Sauvagnas. **06 28 23 75 46**
- Pour les volailles et les œufs, c'est **Valérie** qu'il faut voir, sa ferme de Lagrama est implantée à Laplume. **06 85 73 21 46**
- **André** est agriculteur à La Romieu (32) dans la ferme de Cazaux et vient vendre sa viande de veaux élevés sous la mère, ainsi que ses fromages de vache. **06 08 86 50 92**
- **Elsa** propose les fromages de ses chèvres de la ferme de la Bruyère à Gaussens (32). **06 07 47 62 85**
- Pour aller avec tout cela vous pouvez acheter le pain fabriqué avec de la farine de blé biologique et du levain naturel, à Gondrin (32). **Valentin** vous expliquera toutes les variétés qu'il propose. **05 62 28 19 35**
- A partir du 17 avril, Maryse accueille une nouvelle venue pour le dessert. **Virginie** vient de Condom (32) avec un éventail de pâtisserie de la maison condomoise Cyril Garnier.
- **Enfin, les fraises de Maryse sont d'une qualité de premier choix et bientôt les melons.** L'exploitation EARL de la Source de Maryse et Bernard est à Laplume. **06 73 68 76 01**
- Et si vous voulez faire pousser vos légumes vous même il faut commander à la ferme de **Marie-Jo** Rivière Larroumec ses plants de légumes maraichers. **06 18 34 81 49**

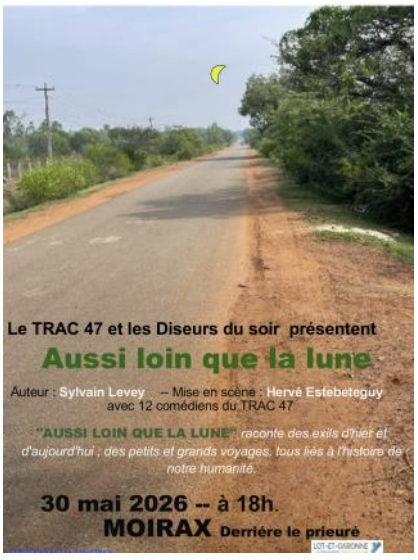
Ce marché fermier est ouvert uniquement tous les vendredis de 11h à 18h30.

Avec les coordonnées de tous ces producteurs vous pouvez passer commande et pourquoi pas, aller visiter leurs installations.

Les Diseurs n'ont pas dit leur dernier mot !

L'association des Diseurs du Soir, dont le siège est à Moirax, **a fait son assemblée générale le 4 mars dernier.** Ils étaient onze présents pour adopter le rapport d'activité de l'année passée, ainsi que le rapport financier. Après discussion autour du montant de l'adhésion et de la période de validité, la recherche des lieux et des salles pour que la troupe se produise a été évoquée.

La représentante de la mairie présente également, Frédérique DURAND, a confirmé le soutien de la mairie à la troupe des Diseurs, et propose que l'association participe aux rencontres associatives qui s'organiseront en 2026. La présidente mentionne les interventions prévues : le 30 mai avec le TRAC 47 en extérieur, et le 10 octobre la première de la pièce "Les Figurants" à la salle des fêtes. Cette pièce de Delphine De Vigan rassemblera sept comédiens, et la mise en scène sera confiée à Michèle POSON, présidente et comédienne aux Diseurs du Soir.



Parmi les activités de l'année, hormis les répétitions hebdomadaires à la salle des associations :

- **Les ateliers du dimanche : c'est un atelier découverte qui a lieu une fois par mois dans la salle des associations.** Il est ouvert à tous les adultes à partir de 16 ans qui ont envie de découvrir le théâtre, de s'amuser, de rêver, de dire et d'apprendre.
- Relations avec le TRAC 47 : l'association des Diseurs du Soir est adhérente au TRAC 47 et fait partie de son Conseil d'Administration. Deux comédiennes sont engagées dans l'organisation de ce réseau et s'investissent sur l'ensemble des projets.

L'association, après avoir réélu son bureau, donne rendez-vous aux moiracais une fois par mois pour les Dimanches-Théâtre, le **30 mai dans le parc du Prieuré avec le TRAC 47 et le 10 octobre pour la première de la pièce "Les Figurants".**

AGENDA moiracais printemps 2026

Avril

Mercredi 22 **Prévention Sensibilisation**, Violences intrafamiliales, réunion d'information avec la gendarmerie et MPF47. Salle des associations à 16h30 à 18h00.

Jeudi 23 **Marché de printemps** organisé par l'APE. Sous le porche de l'école 16h30.

Samedi 25 **Soirée Apéro Tapas** organisée par l'APE. Concert **Electriks Monkeys.** Salle des fêtes 19h00.

Mai

Samedi 2 **Citoyennade** 8h30 - 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements 06 84 07 40 24

Samedi 2 **Concert Chœur de l'Auvignon** organisé par l'Association ALK+ROS1 (lutte contre le cancer du poumon) à 18h30 en l'église Notre-Dame de Moirax

Vendredi 8, Samedi 9 et Dimanche 10 **Printemps du chocolat malgache**. Exposition photo et artisanat, conférence. Salle des fêtes 9h – 18h. Renseignements au 06 37 22 51 35.

Samedi 30 **Repas de printemps**. Soirée festive organisée par Fêtes et Loisirs. Réservation obligatoire. Salle des fêtes 19h30.

Samedi 30 **Randonnée clunisienne à Moissac**. Circuit de la chapelle Saint-Pierre d'Ax sur la commune de Boudou. Pique-nique tiré du sac le midi. Visite de l'abbaye de Moissac l'après-midi. Sur réservation : 06 85 43 29 98

Samedi 30 **Présentation gestion conseil patrimoine** par Bernadette BOUYSSONNIE. Salle des Moines de 10h00 à 12h00

Samedi 30 **Représentation théâtrale en extérieur** par TRAC47 avec les Diseurs du soir . Mise en scène par H. HESTEBETEGUY à 18h00 derrière l'église (chevet)

Juin

Jeudi 11 **MEDICOBUS** parking de la salle des fêtes en matinée. Rendez vous médical au 07 44 92 29 62

Samedi 13 **Fête de l'école et Kermesse** de l'APE à la salle des Fêtes .

Samedi 13 **Citoyennade** 8h30 - 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24

Samedi 6 et Dimanche 7 **Foire aux livres** de 9h30 à 18h salle des Moines et au 1er étage du Prieuré.

Dimanche 14 **Concours de saut d'obstacle**–organisé par l'Association Les flots de Marescot.

Dimanche 14 **Vide grenier**–Parc du Prieuré de 9h à 18h, organisé par l'Association Fêtes et Loisirs.

Samedi 20 **Fête de la musique** organisée par La Cigale. Place de l'église.

Samedi 27 (ou 4 juillet à confirmer) **Vernissage Exposition Klein d'Œil**. Présentation des installations artistiques à 18h. Thème 2026 : « Traverser ». Exposition dans le village jusqu'au 20 septembre.

Samedi 27 **Soirée guinguette** . Organisée par Fêtes et loisirs ». Parc du Prieuré à partir de 19h30.

Juillet

Lundi 6 au vendredi 17 **Chantier citoyen adulte** . Pour tout renseignement contacter la mairie ou le 06 84 07 40 24.

Bulletin version papier et numérique *www.moirax.com*
Directrice de publication : Frédérique DURAND.
Comité de rédaction : Nathalie EVEILLARD, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU et Régine RAMON.
Périodicité trimestrielle : tirage à **550 exemplaires papier** et expédié en **format numérique** PDF à **50 personnes.** Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus.
Crédits photos pour ce numéro : L'équipe de rédaction et les élus
Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction : *mairie@moirax.fr* ou 05.53.87.03.69